

Passer le barreau de Californie sans un LLM

Par **lolo7**, le **17/07/2012** à **13:58**

Bonjour,

Etudiante en droit et voulant être avocat plus tard, je souhaiterais par-là suite après mes masters, passer les barreaux de Paris, de Californie et de Québec. Seulement voilà, je connais la procédure pour Paris et le Québec. Mais pour la Californie, il faut un LLM mais moi je veux passer directement le barreau de Californie ou bien existe t-il un autre moyen de se faire accepter auprès du barreau ?

Merci pour vos futures réponses

Par **alex83**, le **17/07/2012** à **17:03**

Bonjour,

Vous faites le LLM et à la fin de celui ci vous passez le bareau US.

Par **lolo7**, le **17/07/2012** à **17:09**

Car je dispose de cette information: Une mise en garde est importante pour les Canadiennes et les Canadiens! La plupart des États américains ne permettent pas automatiquement aux juristes diplômés des facultés étrangères de passer les examens professionnels du barreau et de pratiquer dans un des ressorts des États-Unis. Il y a toutefois quelques exceptions. En règle générale, les barreaux des États de New York et du Massachusetts acceptent que des juristes diplômés d'une faculté de droit canadienne passent leurs examens du barreau. En Californie, les étudiantes et les étudiants canadiens assermentés au barreau d'une province canadienne peuvent présenter leur candidature au barreau de la Californie et demander un transfert. Dans la plupart des autres ressorts américains, les juristes diplômés des facultés de droit canadiennes peuvent présenter leur candidature au State Bar Administration Council et demander une équivalence afin d'obtenir la permission de passer les examens professionnels du barreau, mais la procédure n'est aucunement garantie. Et l'autre je tire d'un forum : Aujourd'hui si vous êtes avocat en France par ex., vous pouvez passer directement le barreau de californie (pour pratiquer seulement en californie) sans LLM.

info prise sur le site des LLM

"If you are a licensed attorney in a foreign country you are eligible to take the California bar examination without any further legal education and, if you pass and meet other requirements, obtain a California law license.

calbar.ca.gov/calbar/pdfs/admissions/77sf.pdf

However, except in very rare circumstances, you would not be entitled to practice law in New York with only a California law license. You would need a New York license. Every state has its own requirements regarding what education is required to take the bar exam and practice law. If you want to practice law in New York you need to check the New York bar website and figure if you meet the requirements to take the New York bar exam"

Qu'en pensez-vous ? Puis-je passer le barreau de Californie juste après le Barreau de Paris ?

Merci